



## **Crise sanitaire : vive les services publics et le droit du travail. Pleins pouvoirs au gouvernement, attention danger !**

Dans la lutte contre la pandémie, beaucoup de temps a été perdu.

Pour défendre des intérêts économiques à court terme, Macron a trop longtemps refusé de prendre les mesures qui s'imposent depuis quelques jours. Alors qu'il connaissait la gravité de la situation, il a quand même donné son accord pour la tenue d'élections.

### **La santé sacrifiée par les politiques d'austérité**

Depuis 20 ans, des plans d'économie ont sacrifié les hôpitaux publics, et près de 100 000 lits ont été supprimés. Dans plusieurs villes, les services de réanimation sont déjà complets. Le pays et même les services de santé manquent de gel hydroalcoolique, de gants et de masques.

Il y a quelques mois, face aux infirmières en lutte, Macron déclarait qu'il n'y avait pas d'argent magique". Il vient de trouver des dizaines de milliards pour les grandes entreprises et les banques !

Trouver un vaccin prendra aussi du temps alors que la recherche fondamentale a été sacrifiée pour des recherches à court terme pouvant rapporter de rapides profits aux entreprises. En France, faute de subventions, les scientifiques avaient même dû abandonner les recherches sur le CORONA virus !

### **Les services publics en première ligne, le code du travail pour se protéger**

Pour enrayer la pandémie, la nécessité de limiter au maximum les interactions sociales nécessite de ne faire fonctionner que les services et entreprises absolument indispensables.

De nombreux services publics et fonctionnaires qui y travaillent sont donc en première ligne pour remplir ces missions (santé, transports, nettoyage...). Des agents à qui Macron veut supprimer le départ anticipé en retraite, des fonctionnaires à qui il veut baisser les pensions !

Pour le privé, le gouvernement persiste à maintenir le flou et à demander à de nombreux salariés d'aller travailler et donc de s'exposer à des risques de contamination. Dans des usines ou des centres d'appel, des salariés exercent légitimement leur droit de retrait alors que leur activité pourrait être facilement suspendue pendant le temps de la crise sanitaire.

Et pour certaines missions indispensables, des salariés / des agents sont eux souvent obligés d'exercer leur droit de retrait pour obtenir des moyens pour se protéger (supermarchés...).

A la ville de Paris, l'exécutif s'est refusé à réunir les CHSCT. Ce sont des droits de retrait qui ont accéléré la fermeture totale de services non indispensables (bibliothèques, conservatoires...).

Pourtant de nombreuses interrogations demeurent par rapport au renforcement du nettoyage des locaux (dans les écoles ou crèches réquisitionnées par exemple), à l'absence de protections individuelles (gants masques...), au niveau des effectifs et au type d'organisation du travail permettant pour chaque mission d'être protégés et de protéger les autres, ...

### **Macron veut profiter de la crise pour détruire les droits des salariés**

Le gouvernement annonce le déblocage de dizaines de milliards pour exonérer de cotisations et d'impôts des entreprises, pour payer leurs factures et leurs loyers, pour financer la mise au chômage partiel des salariés (payés 84% de leur salaire habituel). Mais il n'annonce aucun plan massif de refinancement de l'hôpital public, ni de moyens pour prendre en charge les millions de pauvres qui vivent dans notre pays dont 200 000 SDF.

Pire, avec les pouvoirs spéciaux qu'il va se donner, il est prêt à prendre des ordonnances pour déroger aux règles du code du travail qui protègent les salariés : autoriser des chefs d'entreprise à faire travailler leurs salariés 48h, limiter leur durée de congés annuels, rendre plus facile le recours au travail de nuit, ou du dimanche, peut-être même suspendre le droit de retrait par la réquisition...

**Face à un gouvernement irresponsable et qui n'a pas renoncé à son autoritarisme ni à sa politique antisociale, ne lâchons rien.**

**Par l'exercice de notre droit de retrait ou de grève, imposons la protection de tous.**

**Dans notre service, notre atelier ou notre immeuble, organisons la solidarité collective pour aider les plus fragiles et chaque soir à 20h manifester notre soutien aux personnels hospitaliers et demander des moyens pour l'hôpital public.**